

DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025:

COMMISSION TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :

L'activité de la commission des terrains et installations sportives (CDTIS) a encore été soutenue surtout que notre action va bien au-delà d'une simple visite de classement de l'installation ce qui implique une bonne connaissance des dossiers afin d'en assurer conseil et suivi avec le propriétaire et l'utilisateur en lien avec son projet club.

Avec le président du District, nous avons également répondu favorablement aux nombreuses sollicitations des collectivités et municipalités en termes de conseils sur la concordance projet /réglementation et aides à la constitution de dossiers de subventions fédérales (Fafa) n'hésitant de se rendre sur place.

Cette commission poursuit sa mue et doit s'adapter au nouveau fonctionnement imposé par le niveau fédéral ; après la refonte des règlements des terrains et installations fédéraux **mise en application au 01 Juillet 2021**, les formulaires en vigueur pour les terrains et l'éclairage adaptés, revus puis s'en est suivi la mise en place du logiciel **STADIUM, depuis deux saisons** qui lui-même évolue, à ce jour en phase 2 du développement avec la dématérialisation des demandes de visite et des imprimés.

Le dossier de classement se renseigne directement en ligne avec toutes les pièces relatives à l'installation jointes et il est consultable par les personnes autorisées (membres de la commission et le responsable administratif ; de ce fait l'archivage n'est plus vraiment nécessaire).

C'est un changement profond qu'il faut assimiler en adaptant nos habitudes de travail, il y a bien un accompagnement à travers les formations, continues (en ligne ou en présentiel), de la documentation mais cela demande tout de même un investissement personnel. Pour le moment, nous ne percevons pas (encore) de gain potentiel sur notre mode de fonctionnement comme tout changement, il faut un temps d'adaptation et d'explications à apporter aux propriétaires (municipalités ou CC) qui découvrent cette nouvelle communication

Nous percevons un avantage avec les membres composant cette commission des terrains bien renouvelée, c'est d'avoir pu prendre « le train en marche » et pour ceux qui ne connaissent que ces (nouvelles) méthodes, l'adaptation n'est que plus rapide, surtout si vous possédez une bonne maîtrise de l'informatique, indispensable aujourd'hui.

Des formations à l'outil sont proposées aux membres de la commission, en présentiel ou en visioconférence, cependant pour acquérir de l'expérience, nous n'avons encore rien trouvé de mieux que la pratique sur le terrain, qui elle reste inchangée, pour être confronté à la réalité des cas divers et variés qui se présentent à vous.

Nous ne pouvons plus nous contenter de relever les non-conformités sans proposer des solutions et un accompagnement pour rendre conforme l'installation ou l'équipement concerné, ce qui plutôt bien perçu.

Classement des installations :

Renouvellement

- 16 installations renouvelées et classement validées par la CRTIS.
- 9 dossiers en cours de classement, la visite réalisée mais en attente de documents et d'échéancier des travaux dont 1 gymnase.

En conclusion, toutes les installations utilisées en compétition sont à jour de leur classement, le renouvellement ayant été majoritairement réalisé à date.

Nouvelles installations

- 3 nouvelles installations dont un terrain grands jeux en synthétique à NOIDANS LES VESOUL 1 (T3) et 2 jeux réduits Foot A8 (ARC 3 et 4)

- Un projet de terrain grand jeu synthétique en voie d'achèvement à Champagny, à réceptionner cette fin d'année.

Retrait du classement :

- 8 installations retirées du classement car plus utilisées ; dont 2 stabilisés, type d'installation en perte de vitesse

Dépose de dossiers d'avis préalable API (installations) et APE (éclairage) ; sans faire allusion aux dossiers déjà traités en Fafa pour lesquels l'avis favorable a été intégré dans le dossier de demande d'aide ;

- Dossier API avec un avis favorable pour la création/rénovation de vestiaires pour VILLERSEXEL 1* et PORT sur SAONE 1 (dossier Fafa à constituer 2025/26)
- Dossier APE avec un avis favorable pour LUXEUIL LES BAINS 1* (E5) et 2* (E7)

Remarque *; pour Villersexel et Luxeuil, les dossiers Fafa sont constitués et seront à instruire dès la rentrée de la saison 2025/26.

Classement des éclairages

- 15 classements éclairage renouvelés et validés par la CRTIS dont 5 nouvelles installations et 3 gymnases.

On constate que les municipalités optent majoritairement pour un changement d'éclairage avec un passage en LED, plus économique dès lors que nous effectuons les renouvellements de classement des installations en ampoules à Iodure. Il est de plus en plus compliqué pour atteindre les critères d'éclairage (vieillesse des ampoules, approvisionnement difficile, coûteuses et plus d'entretien à apporter)

Nota : nous disposons d'un parc de 20 éclairages classés, ne sont pas pris en compte le niveau entraînement et les gymnases (classement recommandé).

Installations dont les classements ne sont pas renouvelés mais en attente passage LED, suspendues ou plus classées

Brevilliers (pas d'action en cours) et Champlitte en cours de modification du stade Montginl en LED.

Classement des gymnases :

Accent important mis cette saison sur le classement de ce type d'installations.

Nouvelles installations répertoriées, avec de belles rénovations comme à Gray, St Loup, ou création à Lure.

- Gymnase SONJOUR à Gray – niveau Futsal 4 (propriétaire CC Val de Gray)
- Gymnase DELAUNAY à Gray – Niveau Futsal 3 (propriétaire CC Val de Gray)
- Gymnase René MUNIER à Jussey – niveau Futsal 3 (propriétaire Municipalité)
- Gymnase MUNICIPAL à Saint Loup - niveau Futsal 3 et un éclairage E Futsal 3 (propriétaire Municipalité)
- Gymnase Jean JAURES à Vesoul – niveau Futsal 2 (propriétaire Municipalité)
- Gymnase Alice MILLIAT à Lure - niveau Futsal 2 et avec un éclairage E Futsal 1 (propriétaire Municipalité)

Autre cas : Gymnase MUNICIPAL à Pesmes en cours de classement, belle réhabilitation également par la CC Val de Gray, visite réalisée en attente d'un échéancier de levée d'une réserve majeure.

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (F.A.F.A) :

Pour rappel, le Fonds d'aide au Football Amateur est une contribution annuelle de la FFF qui vise à accompagner exclusivement le développement et structuration du football amateur.

L'enveloppe budgétaire allouée à notre Ligue pour la saison 2024/2025 a été légèrement inférieure à l'année dernière ce qui implique nous n'avons pas pu subventionner tous les projets déposés au titre de notre District et encore une rallonge budgétaire de dernière minute nous a permis de passer 2 dossiers vestiaires in extremis.

Cela représente une activité importante, tout comme la saison précédente car nous sommes sollicités de plus en plus tôt (dès la saison terminée) pour fournir l'accompagnement nécessaire au montage des dossiers ce qui est plutôt un signe positif, qui signifie que notre message est entendu lors des visites de classement.

Pour les projets de création des vestiaires, terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou synthétique, éclairage, il faut déposer un dossier d'avis préalable dans le but de l'obtention d'un avis favorable, et sans ce sésame aucun projet ne sera subventionné.

Il faut bien comprendre que les districts, étant mieux informés, présentent plus de dossiers à instruire et ainsi à la première réunion de la commission régionale FAFA, mi-septembre, 80% de l'enveloppe consommée cette saison ; par voie de conséquence, il faut être prêt avec **des dossiers conformes** dès la rentrée en septembre.

Volet Équipement :

C'est le plus utilisé, finançant des installations, les locaux ou équipements sportifs

Tous les projets présentés ont été validés et ont pu être subventionnés, à la hauteur de la demande de la collectivité (validité 2 ans) avec toutefois des minoration sur nos 2 derniers dossiers. Cependant il reste des dossiers non pris en compte cette saison pour la raison évoquée précédemment (réception tardive avec une enveloppe consommée).

Le détail des dossiers présentés par notre District :

- 7 projets liés à la sécurisation des installations en lien avec la mise aux normes des installations T5 (installation à clôturer, bancs non réglementaires et main courante désuète) ; reste un dossier complet à instruire par la commission régionale FAFA.
- 7 dossiers pour le passage en éclairage LED dont 4 projets concernaient de nouvelles installations ; reste 2 projets complets (E5 et E7) à instruire
- 2 projets de vestiaires validés à la suite d'obtention d'une rallonge budgétaire (juin 25) ; restent 2 dossiers terminés mais à instruire
- Pas de dossier pour la création d'un club house, équipement qui plus subventionné depuis cette saison.

Réalisation, réception et clôture des projets cette saison :

- Projet de sécurisation – 10 projets réceptionnés et subventions versées
BAULAY (clôture extérieure et pare ballons), DAMPIERRE/LINOTTE (main courante et bancs de touche), ESPRELS (bancs de touche), FOUGEROLLES 1 (bancs de touche), RIOZ 1 (clôture extérieure et pare ballons), CHAMPAGNEY (bancs de touche), JASNEY (bancs de touche)
1 projet en cours de réception (mi-juin) à PERROUSE (Bancs de touche)
- Eclairage, passage LED (sur installation existante) et nouvelles installations (mâts+ équipements) – 5 projets réceptionnés et subventions versées
FOUGEROLLES 1 (E5), FOUGEROLLES 2 (E7), GY (E6), St LOUP (E6), COLOMBE (E7)
Projet terminé, à réceptionner ; ARC 1 (E5), ARC 2 (E7), LARIANS 1 (E5), visite fin juin 25.
- Projet club house – 2 projets réceptionnés et subventions versées ; MAIZIERES et MAGNY VERNOIS ; et 1 projet dont la visite réception est à réaliser à PERROUSE (mi-juin).
- Projet de vestiaires ; 1 projet dont la visite de réception vient d'avoir lieu, est prévue également à PERROUSE

Volet Transport :

Un seul dossier déposé et validé pour l'achat d'un véhicule par le club de US PESMES

Volet Emploi /Formation :

Comme pour le volet transport, le dépôt du dossier est à faire par le porteur du projet

AUTRES DOSSIERS DIVERS

Dossier accession :

Rappel, dans le cas de la non-conformité d'une installation par rapport au niveau sportif requis, un délai de 3 années est accordé pour se mettre aux normes à la condition de fournir un engagement avec l'échéancier des travaux, l'installation pouvant être classée TRAVAUX T5.

Dès lors qu'un délai est prononcé, il n'en sera plus accordé d'autre et au terme de ce délai l'effet de mise aux normes est donc immédiat, ce qui implique au club concerné d'évoluer sur terrain de repli de niveau requis par la compétition.

A la lecture des accessions départementales, nous aurions un cas où l'installation n'est pas conforme au niveau sportif Départemental 1 / Régional 3 ; le délai de mise aux normes accordé, va expirer sans que les travaux ne soient achevés ce qui la non utilisation du terrain au 01/01/2026.

Côté accession niveau régional, nous sommes concernés par une installation à mettre aux normes T3 à la suite de l'accession en Régional 1, des contacts ont été pris avec le club du FC RIOZ qui bénéficiera d'un délai pour se mettre aux normes, à partir de juillet 2025, dossier suivi par la CRTIS.

A noter une installation arrivant au terme du délai (TRAVAUX T3) sans que la totalité des travaux pour un niveau T3 ne soit réalisée, l'installation sera classée T5 dans l'attente de l'achèvement des travaux demandés ; pas préjudiciable pour le moment car le niveau T5 reste en accord avec le niveau sportif actuel Régional 2.

Dossier installation T5 :

Une bascule informatique en date du 01 juillet 2021, de l'ancien logiciel de classement vers la nouvelle plateforme fédérale (Stadium), a modifié le classement de plusieurs installations à la suite d'une anomalie indépendante de notre volonté.

Après vérification de la Commission Régionale des Terrains (CRTIS) et de la Commission Départementale des Terrains (CDTIS), il s'avère que sommes concernés par ce problème pour une quinzaine d'installations. Il est octroyé un classement TRAVAUX T5 jusqu'au 31/12/2027 pour permettre les travaux de mise aux normes dans de bonnes conditions et ne pas pénaliser le club résident. Chaque installation concernée, a reçu un courrier, en début de saison, listant les travaux, qui une fois réalisés et vérifiés, permettront à l'installation d'être de nouveau classée T5 ; sans quoi cette dernière sera classée T6.

Pour rappel, le niveau T6 permet au mieux d'évoluer en 2ème division départementale maximum.

Dossier en cours, des contacts ont été promis et des réunions d'explication organisées pour accompagner au mieux la collectivité, chaque installation présentant des situations différentes.

Ces travaux de mises en conformité peuvent faire l'objet de demande de subvention FAFA.

CONCLUSION :

Les visites de classement, décennales, restent un moment privilégié, un rendez-vous qui doit se préparer avec le propriétaire de l'installation et le club résident/utilisateur comme déjà évoqué.

Si on veut un rôle de conseil quoi de plus normal que de bien connaître ses dossiers et les règlements des terrains pour pouvoir guider et répondre aux nombreux cas de non-conformités décelés auxquels il va falloir apporter des solutions.

Nous nous efforçons d'obtenir l'établissement d'échéancier des travaux dans le but conserver le classement de l'installation pour toujours être en adéquation avec le niveau sportif souhaité. Ce mode de fonctionnement défini et souhaité lors cette mandature, semble bien répondre aux attentes de nos collectivités/municipalités donc profitable pour nos clubs.

Cette année, il est de plus en plus question de renouvellement de mandat ou pas au niveau des municipalités ce qui est perçu comme un frein pour engager des travaux d'ampleur mais lorsqu'il s'agit de sécurité, peu d'élus refusent la mise en conformité mais avec un délai de réalisation pour être budgétisé, en prévisionnel sur une ou plusieurs années.

Nous n'oublions pas, également de faire connaître les différentes aides aux collectivités/clubs pour la mise aux normes de leurs installations souvent vieillissantes. Un rappel important et qu'il est nécessaire d'intégrer la CDTIS en amont des projets pour plus d'efficacité et faciliter la constitution des dossiers.

Nous recevons toujours un bon accueil par les propriétaires, réceptifs et à l'écoute des remarques et par nos actions nous servons souvent la cause des clubs dans le souci d'améliorer les qualités des infrastructures et de l'accueil des licencié(e)s

Remerciements au service administratif du District, son Directeur Administratif Raphaël qui est également le référent administratif du FAFa, qui contribue au bon fonctionnement de la commission.

Remerciements aux membres de cette commission pour leur dévouement et investissement tout au long de la saison, qui souhaiteraient faire plus mais pour certains encore en activités professionnelles.

Le Président de la commission terrains et infrastructures sportives,

Albert GIBOULET



Compte-rendu d'activités saison 2024/2025:

COMMISSION DE DISCIPLINE

Discours sur la discipline en football amateur

Mesdames, Messieurs, chers membres du club, chers joueurs, parents, et passionnés de football,

La discipline est un pilier fondamental du football amateur, tant sur le terrain qu'en dehors. Elle englobe le respect des règles du jeu, des décisions arbitrales, des adversaires, mais aussi des entraîneurs et coéquipiers. Contrairement au football professionnel, où des structures rigoureuses encadrent les joueurs, le football amateur repose souvent sur la responsabilité individuelle et l'esprit collectif.

Être discipliné signifie arriver à l'heure aux entraînements, respecter les consignes tactiques, faire preuve de fair-play et adopter une attitude positive en toutes circonstances. Cette rigueur favorise la cohésion d'équipe, le progrès personnel et l'image du club. La discipline contribue aussi à la sécurité et à l'équité des rencontres sportives, renforçant le plaisir de jouer et la passion pour le football.

En résumé, la discipline dans le football amateur ne se limite pas à l'application des règles : elle reflète des valeurs essentielles comme le respect, l'engagement et le dépassement de soi.

I. Un constat préoccupant : les dérives disciplinaires

Chaque saison, nos instances régionales et nationales doivent faire face à un nombre croissant de comportements inacceptables : insultes envers les arbitres, violences verbales, parfois même physiques, entre joueurs, dirigeants, voire supporters.

Cette année, notre district a dû traiter plus de 175 dossiers disciplinaires dont 1 pour des U13 et 2 pour des U11

Ces chiffres ne sont pas juste des statistiques. Ce sont des situations concrètes qui fragilisent nos clubs, découragent nos arbitres, et donnent une mauvaise image du football amateur, souvent injustement associé à ces débordements.

II. Une violence qui dépasse le cadre sportif

Ce que nous observons sur nos terrains n'est pas une simple affaire de sport : c'est aussi le reflet d'une société en tension. Aujourd'hui, les rapports humains sont de plus en plus tendus. L'agressivité s'exprime plus facilement, que ce soit dans la rue, sur les réseaux sociaux, ou dans les stades.

Le football, comme toute activité collective, est un miroir de la société. Quand la violence verbale devient banale, quand le respect de l'autorité est mis à mal dans notre quotidien, il n'est pas étonnant que cela se retrouve sur un terrain, où les émotions sont décuplées.

Mais justement, le football amateur doit être un lieu d'éducation, de canalisation des émotions, de transmission des valeurs. Nous avons une responsabilité collective, éducative même, pour faire en sorte que nos jeunes — et les moins jeunes — apprennent à perdre, à se relever, à respecter l'autre, qu'il soit coéquipier, adversaire ou arbitre.

III. Une mobilisation nécessaire

Nous devons travailler ensemble : éducateurs, dirigeants, parents, bénévoles, instances, pour renforcer la sensibilisation à ces enjeux.

Cela passe par :

- des sanctions justes mais fermes,
- des rappels constants sur le rôle de chacun dans la vie du club.

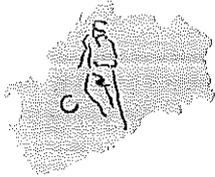
Car ce n'est pas seulement une affaire de règlements, c'est une affaire de culture. La culture du respect. La culture du jeu. La culture du sport.

Merci à chacun d'entre vous de contribuer à un football plus sain, plus respectueux, plus digne des valeurs que nous voulons transmettre.

Le football amateur, c'est une école de la vie. Soyons à la hauteur.

Le Président de la commission de discipline,

Malik KALAA ZELFA



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025 :

INSTRUCTION/PROCEDURE DISCIPLINAIRE

Pour cette saison 2024/2025, 7 dossiers en procédure d'instruction disciplinaire ont été traités.

Un dossier en catégorie U11G avec une lourde sanction, une catégorie où seul le plaisir de jouer des enfants est primordial. Nous pouvons constater que les mauvais comportements viennent des parents spectateurs.

Ces comportements ne sont pas admissibles, c'est le devoir de chacun dirigeants, éducateurs et club afin d'apporter de la sérénité sur nos rencontres.

71% des dossiers concernent la catégorie Seniors et plus particulièrement le niveau Départemental 3, à noter qu'un club en instruction le samedi matin pour des contestations arbitrales et arrêt de match, réitère-les mêmes faits le dimanche suivant.

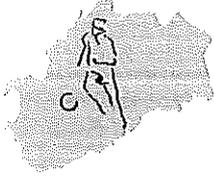
Encore une fois la question se pose sur le comportement des éducateurs, dirigeants, joueurs et délégués de la rencontre.

Nous devons travailler ensemble afin de sécuriser nos rencontres.

43% des dossiers sont pour match arrêté, l'arbitre fait partie du jeu et nous devons respecter sa décision. Les contestations véhémentes ne font qu'aggraver les décisions, nous devons respecter le rôle de chacun.

L'instructeur

Marc LEMERCIER



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025:

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

La commission, composée de 6 membres, s'est réunie à 36 reprises (nombre de séances à peu près égal à la saison 2024/2025) dont 1 plénière, 1 restreinte et 34 électroniques.

Au cours des dernières saisons, on notait l'examen d'environ 200 litiges en moyenne ; l'exercice 2024/2025 connaît une très légère diminution d'ouverture de dossiers puisque **173 ont été étudiés, soit pratiquement une cinquantaine de moins** que lors des derniers exercices.

Quelques postes méritent une attention et *des annotations particulières de la CSR* :

- les **réserves** d'avant match (**16**) ont presque doublé en comparaison avec le nombre de dossiers traités au cours des saisons précédentes. A noter pour la première fois une réserve d'avant match concernait des **féminines**.
- Les réserves d'après match (**4**) : diminution significative.
- *A noter que sur ces 20 dossiers de réserves étudiés, trois rencontres ont été déclarées gagnées par les requérants en raison de joueurs non qualifiés inscrits par leurs adversaires. Dont l'utilité de poser ces réserves avant ou après match (évocation) en cas de doutes.*
- les **matches arrêtés** (**7**) soit pour nombre de joueurs insuffisants, soit pour des problèmes techniques (**3**), soit pour blessure grave d'un joueur concernant heureusement une seule rencontre.
- les **terrains impraticables** (**38 dont 4** constatés par les arbitres) notamment durant une journée respectivement en décembre et mars. Soit une diminution d'une centaine de rencontres remises par rapport à l'exercice précédent, diminution liée en grande partie aux conditions climatiques pas si défavorables à notre pratique cet hiver.
- *A noter qu'en corrélation avec ces conditions climatiques les clubs ont fait preuve de sagesse au niveau des arrêtés municipaux puisque **34 arrêtés** ont été réceptionnés (**127 la saison dernière**).*
- Les FORFAITS SIMPLES
- **déclarés dans les délais par les clubs = 93** dont
 - **50** en seniors = 2 en D1 - 5 en D2 - 10 en D3 - **25 en D4** - 4 en coupe HS - 4 en challenge
 - U18 : **26** en championnat - 3 en challenge
 - U15 : **12** en championnat - 2 en challenge

- une dizaine de club ont déclaré forfait hors délais s'exposant ainsi à une amende .

Remarques concernant ces forfaits simples :

** les membres de la commission notent leur étonnement quant à la diminution (2 dossiers étudiés) des réclamations concernant les « cinq derniers matches », application de la législation importante à cette période de la saison*

Ils relèvent également le nombre trop important de forfaits simples sur la dernière journée de championnat – toutes catégories confondues. Les trésoriers des clubs ne vont sûrement pas apprécier car les amendes sont tout de même doublées lors des 3 derniers matches, ce qui n'a pas l'air de poser problème aux dirigeants et joueurs concernés.

- de trop nombreux **forfaits simples tant en phase de brassage** automne et phase III : forfaits simples = 5 U13 et 5 U11 – forfaits généraux = 7 U13 et 4 U11
- la palme des forfaits revient encore au **FUTSAL** = **près de 80 équipes** n'ont pas répondu aux convocations pour toutes les catégories y compris féminines soit en détail = en garçons 3 SE – 7 U18 – 7 U15 – 4 U13 – 6 U11 – **24 U9** – **23 U7** – en filles = 2 U15 – 2 U13 – 4 U11).

Des frais (environ 2 000 €) que les clubs peuvent s'éviter en veillant aux engagements notamment en foot animation.

- **FMI** : à ce jour, on note **39 amendes** pour envoi hors délais ou carrément non envoi.

Les FORFAITS GENERAUX

- demeurent stables chez les jeunes **4** en U18, **2** en U15.
- en seniors, légère augmentation avec un total de **8** : 1 en D2 – 3 en D3 – 4 en D4

Les membres de la commission Statuts et Règlements remercient vivement le service administratif du District : Nathalie et Raphaël, pour la préparation des dossiers, et encouragent les responsables des clubs à plus de vigilance en vue de faire des économies notamment au moment des engagements, au regard de la gestion de la FMI, voir de la gestion de leurs rencontres pour éviter de trop nombreux forfaits tout de même coûteux.

La Présidente de la commission Statuts et Règlements,

Claire DELPIERRE



Compte rendu d'activités – saison 2024/2025

COMMISSION D'APPEL

La Commission d'Appel s'est réunie à 4 reprises. Son activité se résume à ce jour (17/06/2025) comme suit :

Nombre	Période	Nature
Dossiers	Automne	Discipline
		2
	Printemps	Discipline
		2
4	2	CSR
		0

SAISON 2024-2025

4 dossiers sur la saison :

- 4 dossiers de nature DISCIPLINAIRE visés par une décision rendue en 1^{ère} instance par la Commission de Discipline

Aucun appel de nature réglementaire provenant, tant de la Commission Statuts et Règlements que de toute autre commission de nature réglementaire dont les décisions sont susceptibles d'appel.

Sur ces 4 dossiers, la Commission d'Appel :

- A confirmé : 4 décisions
- A réduit : 2 décisions
- A infirmé : 4 décisions

La particularité de la Commission d'Appel est que son traitement du dossier passe obligatoirement par des auditions contradictoires. Cette saison, la commission a traité peu de dossiers par rapport à :

- 2 dossiers en 2023-2024
- 7 dossiers en 2022-2023

Pour rappel aux Clubs

Pour être recevable un appel :

- Doit être envoyé au secrétariat du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.
- Doit préciser la ou les décisions attaquées
- Doit être émis par le club ou les personnes soumis à décision

Pour votre information, les décisions d'appel disciplinaires sont rendues en dernier ressort alors que les décisions d'appel réglementaire sont rendues en 2^e instance et peuvent faire l'objet d'un appel en Ligue.

Il est recommandé, avant tout appel, de se référer au barème appliqué pour chaque sanction décidée par la Commission de Discipline, à savoir l'**ANNEXE-2-REGLEMENT-DISCIPLINAIRE-ET-BAREME-DISCIPLINAIRE-2022-2023**

Je remercie Raphaël TAVERDET et Nathalie CUISANCE qui ont contribué à la bonne préparation des dossiers.

Je termine en remerciant les membres de la Commission d'Appel que j'ai l'honneur de présider, Messieurs Jalil BOURAGA, Gérard CLAUDE, Christian DROMARD, Thibaut GUYON, Mehadjji KADRI, Marc LEMERCIER, Jean-Pierre TAVERDET et Sébastien VEZIN pour leur implication sur tous les dossiers.

La présidente de la Commission d'Appel
Laetitia LANCELOT



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES

Réunion de rentrée des arbitres seniors et jeunes à Frotey les vesoul du 6 septembre 2024 à 18H00 :

Programme :

- 1/ bilan de la saison écoulée et informations générale
- 2/ Nouveautés et modifications aux lois du jeu saison 2024/2025
- 3/ Travail en groupe arbitres seniors :

- Consignes aux arbitres bénévoles
- La gestion des réserves techniques pendant
Et après match

Et pour finir un questionnaire de contrôle des connaissances.

Ce stage est toujours animé par notre section technique.

Stage hivernal des arbitres seniors le 19 janvier 2024 à Port/sur Saône sur une journée

Programme :

- Activité physique sur le terrain dirigé par l'équipe technique
- Travail sur la FMI en atelier
- Module sur la rédaction d'un rapport
- Projection vidéo sur les lois du jeu
- dépôt d'une réserve technique

Stage des jeunes arbitres de District du samedi 25 janvier 2025 sur la journée :

Animé par notre section jeunes Rémi Laurent

Programme :

Comment rédiger un rapport ?

- dépôt d'une réserve technique
- Projection de vidéos sur les lois du jeu
- consignes aux jeunes arbitres pour application 2ème partie de saison
- tests physiques sur le terrain à vesoul

Stage des observateurs CDA du dimanche 8 septembre 2024 sur une journée :

Programme :

- Projection d'un match et échange sur des questions techniques
- Participation de l'ensemble à une rencontre de D1 pour évaluer l'arbitre et production d'un rapport pour chacun retour et échanges

Fonctionnement de la CDA :

Le bureau de la CDA se réunit tous les mois pour traiter les dossiers :

- courriers reçus
- dossiers transmis par la discipline
- les réserves techniques
- absence d'arbitres après parutions des désignations
- + quelques réunions en visioconférence si urgences

La tenue de deux réunions plénières une en début d'année au mois de janvier et la deuxième en juillet pour clôturer la saison avec point sur les classements des arbitres et validation, ainsi que des propositions sur des nouveaux axes de travail pour la saison à venir.

FIA (formation Initiale d'Arbitrage) :

La section technique de notre CDA organise deux formations initiales à l'arbitrage en novembre et février, soit huit jours de formation dans la saison.

11 candidats inscrits en première session avec 100% de réussite.

7 candidats inscrits pour la deuxième session : 4 admis et 3 échecs

A noter qu'une « nouvelle formule » FIA va voir le jour en juillet 2025 et sera applicable dès la saison 2025/2026

Deux nouveaux modules importants :

- module 7 : formation sur le thème « des gestes qui sauvent »
- module 8 : la fidélisation pour garder nos jeunes (suite à la perte importante d'arbitres constatée)

Les responsables de la section technique MM. Billel Debbiche et Carlos Ferreira ont suivi une formation spécifique pour cette nouvelle FIA 2.0 pendant deux jours à la LBFC/Astragale à Dijon.

*** VRP Haute Saône**

Nos deux VRP Tristan Balland et Billel Debbiche ont visité une douzaine de clubs pour promouvoir l'arbitrage et inciter nos clubs à faire découvrir la fonction à leurs joueurs.

Le président du district et président de CDA sont tenus au courant à chaque déplacement du VRP.

Malgré les contraintes professionnelles, nos VRP proposent un suivi administratif et pédagogique de qualité.

*** Symposium des présidents CDA et CRA (16 et 17 mai 2025 à Clairefontaine)**

La Direction Technique de l'Arbitrage de la FFF a mis en place pour la première fois ce stage de 2 jours auquel j'ai participé.

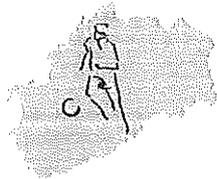
Très belle expérience et beaucoup d'échanges avec les CDA de toutes les régions de France

Merci à Anthony Gautier d'avoir mis en place ce Symposium

***Échange annuel des président districts, CRA et président CDA**

Une réunion est prévue courant septembre avec l'Equipe Technique Régionale de l'arbitrage pour faire le bilan de la saison écoulée et perspectives saison 2025/2026.

Le Président de la commission des arbitres,
Nourédine DEBBICHE



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025:

COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

Le football féminin Haute Saonais est sous les projecteurs.

L'équipe du FC Vesoul Futsal a décroché pour la deuxième année consécutive sa place en finale de la coupe de France.

Le bilan de notre commission pour cette année 2024/2025.

P.E.F (Programme éducatif fédéral) :

10 clubs impliqués cette saison. **92 fiches actions déposées** sur la plateforme. Le club de Melisey/St Barthélémy s'est particulièrement distingué avec des actions très novatrices.

Clubs impliqués et nombre d'actions déposées : Magny Vernois (15), La Romaine (15), Colombe (14), Jussey (12), Melisey/St Barthélémy (11), Perrouse (9), Val de Pesmes (7), Monts de Gy (5), Larians (2), Lure (2)

P.P.F (Programme Performance Federal)

U11 : Trois ½ journées de détection et 2 après-midis de perfectionnement avec 33 joueurs de 16 clubs différents

U12 : Deux ½ journées de détection et 6 journées de perfectionnement avec 31 joueurs de 12 clubs différents

U13 : Deux ½ journées de détection et 6 journées de perfectionnement avec 28 joueurs de 9 clubs différents

U14 : Deux ½ journées de détection avec 63 joueurs de 15 clubs différents. Puis une journée de détection supplémentaire avec 32 joueurs

U15 : Deux ½ journées de détection avec 79 joueurs de 18 clubs différents. Puis une journée de détection supplémentaire avec 32 joueurs

U16 : Une ½ journée de détection de secteur avec 10 joueurs

U10F/11F : Une ½ journée de détection puis 2 matinées de perfectionnement avec 21 joueuses de 12 clubs différents

U12F/13F : Une ½ journée de détection puis 8 séances de perfectionnement avec 31 joueuses de 12 clubs différents

U14/15 : Une ½ journée de détection puis 6 séances de perfectionnement avec 25 joueuses de 6 clubs différents

Gardien de but : Une ½ journée de détection puis 12 séances de perfectionnements avec 4 gardiennes U12F, U13F et U14F et 9 gardiens U12 et U13

FOOT ANIMATION

La journée nationale des débutants a eu lieu le 7 juin 2025 au stade de Vesoul, la catégorie U7 le matin et U9 l'après-midi. Les joueurs et joueuses ont pu apprécier les ateliers et matchs suivi par un final sous une haie d'honneur.

U7 :

Pour tous : 1 plateau rentrée du foot + 8 plateaux

Sur inscription : 2 plateaux futsal + 1 festi foot + 1 JND (42 équipes)

Soit entre 9 et 13 dates

U9

Pour tous : 1 plateau rentrée du foot + 9 plateaux

Sur inscription : 2 plateaux futsal + 2 festi foot + 1 JND (44 équipes)

Soit entre 10 et 15 dates

U11

Le festival U11 a eu lieu le 8 mai 2025 au stade de Rioz, ce fut une journée festive avec la participation des parents supporters qui ont joué le jeu.

Le championnat d'Europe féminin de football, fut un fil conducteur pour notre festival u11, participation des parents supporters ce qui a valu une superbe ambiance pour cette journée.

Un carton rouge pour cette journée a deux équipes qui ne se sont pas déplacées, cela prive des enfants à pratiquer leur sport favori.

U13

Le festival U13 a eu lieu le 5 Avril 2025 au stade de Dampierre sur Salon très bon comportement de tous et toutes.

Les équipes de FC Vesoul et FC Noidanais chez les garçons, Ent Lure Haut Lizaine et FC Vesoul chez les filles ont participé à la finale régionale sur les terrains de l'Astragale au siège de notre ligue.

Foot loisir

Grâce au lancement des « mercredis loisir » et à la volonté de certains clubs, des section loisir foot en marchant se sont créés cette année : Val de Pesmes, Jussey, Melisey, Rioz, La Romaine.

Un rassemblement départemental a regroupé 6 équipes le 27 avril 2025.

Le club de Melisey/St Barthélémy et Jussey ont également représenté la Haute Saône en finale régionale.

Le club de Jussey a même décroché à cette occasion son billet pour la finale nationale à Clairefontaine dans la catégorie « Compétition des plus de 50 ans »

FUTNET :

Pour la deuxième année le championnat départemental s'est déroulé, 4 dates ont été organisées, 12 équipes ont participé.

La triplète Perrot N, Matrisciano L., Aristidini M conserve son titre.

Foot à l'école : 1164 élèves concernés

23 cycles football ont été réalisés avec les techniciens du district dans les écoles de Favorney, Frétingney, La Romaine, Mailley, Vesoul, Soing.

Des journées événementielles ont également été organisées avec les écoles de Apremont, Faucogney, Gray la Ville, Marnay, Navenne, Quincey, Velet, Velesmes, Vesoul.

FUTSAL

Pour cette année 245 plateaux se sont déroulés, tous de façon très satisfaisante dans les gymnases niveau organisation et pratique.

Bon état d'esprit général sur la quasi-totalité des plateaux.

Niveau positif sur les plateaux surtout chez les petites catégories. L'arbitrage dans son ensemble a été de bonne qualité, mais il convient d'assurer une formation concrète au préalable à tous les arbitres, sans laquelle ils ne pourront pas être désignés.

Remerciements aux membres de la commission et aux éducateurs pour l'encadrement de tous les plateaux.

Carton rouge sur la finale U18 G, où les récompenses n'ont pas été remises en lien avec des comportements non acceptables.

Palmarès :

- U11 : Rioz Fc
- U11F : Ent Lure JS / Haute Lizaine
- U11 consolante : Noidans les Vesoul
- U13 : Vesoul Fc
- U13F : Pays Minier
- U13 consolante : Vesoul Fc
- U13F consolante : Entente La Romaine / Rioz Fc
- U15 : Vesoul Fc
- U15F : Ent Rioz Fc/La Romaine
- U18G : coupe non décernée
- Senior G : Lure JS
- Senior F : Val de Pesmes

LABELISATION

10 clubs investis dans le dossier label cette saison.

Seulement 4 labellisations cette année (2 labels féminin et 2 label jeunes).

Label Jeune :

Racing club saônois : Espoir

Val de Pesmes : Espoir

Label féminin :

La Romaine : Bronze

Perrouse : Argent

FORMATION :

- CFI U6/U9 en octobre 2024 : 12 stagiaires
- CFI U10/U13 en octobre 2024 : 17 stagiaires
- CFI U14/U19 en octobre 2024 : 12 stagiaires
- CFI Séniors en octobre 2024 : 15 stagiaires
- CFI Gardien de but initiation en octobre 2024 : 18 stagiaires
- CFI U6/U9 en mars 2025 : 18 stagiaires

Je tiens à remercier toutes et tous les membres de notre commission, ainsi que les salariés de club, qui ont œuvré sur toutes nos actions durant cette saison. Leur disponibilité et dévouement ont permis de mener à bien toutes nos manifestations.

Pour terminer je remercie au nom de tous nos techniciens : Stéphanie Barbier, Stéphane Begel, Louis Mougin et Thomas Parmentier, pour leurs disponibilités et leurs investissements envers tous nos clubs Haut Saonais.

Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie.

Le Président de la commission actions techniques,

Marc LEMERCIER



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025:

COMMISSION SPORTIVE

La commission est composée de 7 membres auxquels s'ajoutent les 3 techniciens et le Directeur Administratif. Elle s'est réunie 7 fois cette saison, auxquelles nous pouvons ajouter les sollicitations quasi quotidiennes pour la gestion des questions liées au domaine sportif.

Notre mission est d'organiser le présent, toutes les compétitions, les calendriers, les tirages des coupes, les manifestations du foot en animation en lien avec la commission technique, le futsal, le foot diversifié avec le Futnet, le foot en marchant, le foot à 5, etc..., les labels, les statuts, les réunions de rentrée et la gestion de tous les dossiers liés au « sportif ».

Mais nous devons aussi nous adapter à l'évolution des pratiques et préparer le futur en apportant des innovations. A ce titre, nous avons proposé cette saison :

- Nouvelle organisation des championnats U18G
- Tirage intégral dès le début des différentes coupes
- Championnat départemental futsal seniors spécifique

La saison est riche en nombre de dates et événements, avec des satisfactions, comme les Festifoots, les festivals U11 et U13, le championnat Futnet ou le nombre de licenciés qui a dépassé les 10 000, etc...

Mais aussi des déceptions, comme la rigueur sur le remplissage et l'envoi des feuilles de matchs en foot animation, les contestations de joueurs ou dirigeants qui polluent le football, le manque de respect de certains clubs avec des absences non justifiées sur des finales, ou encore le championnat futsal départemental seniors où les matchs ont du mal à se jouer.

La gestion des calendriers s'est plutôt bien passée même s'il a fallu parfois faire preuve de fermeté devant des demandes de report « fantaisistes ».

Félicitations aux clubs qui se sont engagés dans la reconnaissance de leur niveau de structuration avec l'obtention de labels pour une durée de 3 ans :

- Fc La Romaine et Perrouse obtiennent le label féminines échelon argent.
- Rc Saônois et Val de Pesmes obtiennent le label jeunes échelon espoir.

Ce bilan est aussi l'occasion de présenter le palmarès départemental de la saison :

- Championnat à 11 seniors D1 :
 - 1er : Rioz Fc 2
 - 2ème : St Loup/Corbenay/Magnoncourt

Ces deux équipes accèdent au championnat Régional 3

- Champion U18G : Groupement Val Gray
- Champion U15G : Vesoul Fc à l'automne 2024 et Noidans Vesoul au printemps 2025
- Coupes :
 - Haute-Saône :
 - Seniors : Vesoul Fc
 - U18 : Vesoul Fc
 - U15 : Groupement Sud Haute Saône
 - Challenge du district :
 - Seniors : Seveux Motey
 - U18 : Groupement Val Gray
 - U15 : Noidans Vesoul
 - Coupe D3-D4 seniors : Membrey
 - Coupe Seniors F à 11 Crédit Agricole : Noidans Vesoul finaliste
 - Coupe Séniors F à 8 Crédit Agricole :
 - Entente Champlitte/Bourbonne/Osier vainqueur et Autrey les Gray finaliste
- Futsal : Champions départementaux pratique associée :
 - U11 : Rioz Fc
 - U11F : Ent Lure JS / Haute Lizaine
 - U11 consolante : Noidans les Vesoul
 - U13 : Vesoul Fc
 - U13F : Pays Minier
 - U13 consolante : Vesoul Fc
 - U13F consolante : Entente La Romaine / Rioz Fc
 - U15 : Vesoul Fc
 - U15F : Ent Rioz Fc/La Romaine
 - U18G : coupe non décernée
 - Senior G : Lure JS
 - Senior F : Val de Pesmes

Le nombre de clubs évoluant au niveau régional reste stable avec 35 équipes.

Garçons :

- R1 : Maintien de Vesoul
- R2 : Accession en R1 du Rioz Fc , maintien de FC 4 Rivières, Noidans les Vesoul et Lure JS, relégation de Larians, Perrouse et Vesoul Fc 2
- R3 : Accession en R2 de Mélisey/St Barthélémy, maintien pour Haute Lizaine, Noidans Vesoul 2 et Pays Minier, relégation de RC Saônois et Vesoul Agglomération Olympique.

- Jeunes : 7 équipes de notre district ont participé aux championnats de Ligue et 4 ont participé aux inter-secteurs lors de la phase printemps.
- Filles :
 - R2F : Accession de Vesoul Fc en R1F, maintien de Groupement Lure/Haute Lizaine, Val de Cerise et Val de Pesmes, rétrogradation de Perrouse
 - R1 U18F : Noidans les Vesoul et Vesoul Fc
- Futsal :
 - R1 : Maintien SG Héricourt
 - R2 : Accession en R1 de Rioz Fc et maintien de Francheville
 - R1F : Vesoul Fc

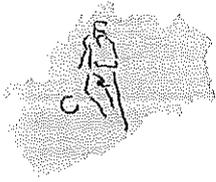
Toutes ces situations « sportives » sont bien entendu sous réserve d'éventuels dossiers administratifs en cours !

A noter la nouvelle grosse performance des féminines de Vesoul Fc qui atteignent la finale de la coupe de France féminine futsal et qui accède en R1F en football extérieur, de Rioz qui accède en R1 et en R1 Futsal, ainsi que la triplète Perrot N, Matrisciano L et Aristidini M qui atteignent la finale régionale.

Conclusion :

Une saison sportive une nouvelle fois bien remplie, avec beaucoup de compétitions et pratiques à organiser, pour que chaque licencié(e) du territoire trouve la ou les façons de jouer qui lui conviennent, et où il ou elle y prendra du plaisir.

Le Président de la commission sportive,
Reynald DROIT



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025 :

COMMISSION DEVELOPPEMENT

Pour cette saison 2024/2025, notre instance a fait le choix d'un développement ciblé, deux thèmes ont été priorisés :

- Développement de nouvelles pratiques
- Formations

Développement des nouvelles pratiques :

- Foot en marchant

Thomas Parmentier, en contrat d'apprentissage, est intervenu dans les clubs afin de faire la démonstration de cette pratique.

Nous avons pu constater un engouement certain. Des clubs qui ont créé une section loisirs afin de faire pratiquer le foot en marchant.

Notre district a organisé le dimanche 27 Avril 2025 un tournoi qui a réuni 6 équipes, suite à cette manifestation, deux équipes se sont qualifiées pour la finale régionale à Dijon : Melisey/St Barthélémy et Jussey.

Suite à cette finale, le club de Jussey en catégorie « plus de 50 ans » décroche son billet pour la finale nationale qui a eu lieu au centre national de Clairefontaine le 21 juin 2025.

- Futnet

Un championnat Futnet a réuni 16 équipes sur 5 journées pour la catégorie seniors. Une journée a été organisée le 26 avril pour les U13 et U15 filles et garçons avec la participation de 9 équipes.

- Futsal championnat spécifique seniors G

Un championnat Futsal spécifique a été organisé sur la saison complète avec 6 équipes.

Formations :

- Délégué de match

Cette saison, plusieurs formations délégués dans les clubs ont été effectués.

Elles ont permis de valoriser les bénévoles délégués des clubs lors des rencontres.

Notre district reste toujours à l'écoute des clubs pour faire cette formation dans le tout le département.

- Formation Dirigeant /Parent

La mise en place de formation relative à l'accompagnement des équipes U6-U11 est envisagée pour la saison 2025/2026.

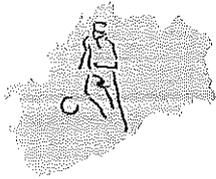
A cet égard, cette formation peut être réalisée aussi dans les clubs sur simple demande auprès de notre instance.

Les formations sont une aide à vos clubs afin de valoriser vos bénévoles et donner une fonction à chacun.

Nous restons à votre écoute pour toutes informations complémentaires sur le programme des formations.

Le Président de la commission Développement,

Marc LEMERCIER



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025 :

COMMISSION FEMININES

La première saison a été pour la commission une année d'apprentissage et d'observation des clubs.

Par ailleurs, le travail commun avec la commission mixte Féminines Districts Haute-Saône et Doubs Territoire Belfort a été productif et s'est réalisé dans une très bonne entente.

Six réunions ont eu lieu toute au long de cette saison.

La même base de travail est prévue pour la saison prochaine.

Nous avons eu peu de dossier en discipline bravo !

Gestion des feuilles de matches :

Par contre un trop grand nombre de matches remis a eu lieu, nécessitant un travail supplémentaire de suivi pour le service administratif du district.

A cela s'ajoute la problématique du retard de réception de nombreuses feuilles de matches.

Par conséquent la commission mixte féminines a pris des décisions fortes :

- Mise en place d'une amende pour les feuilles de matches non parvenues
- Modalité matches remis : accord de la commission de reporter une rencontre sous réserve accord écrit des clubs concernés avec date fixée aux mercredis précédent ou suivant directement la rencontre, à défaut, il sera prononcé le forfait de l'équipe concernée par la demande du report initial.

Déroulement des matches/environnement :

Même si peu de dossiers ont été transmis à la commission de discipline, il est à noter que trop de rencontres se déroulent dans des conditions moyennes notamment en lien avec des comportements de joueuses, dirigeants/dirigeantes, parents et spectateurs tendant à se dégrader.

Constat :

Le nombre de féminines est bon : 1064 licenciées, soit 10,5% de nos licenciés.

Néanmoins, j'encourage pleinement les clubs à travailler en secteur afin de développer le niveau de nos joueuses.

Deux rendez-vous vont être mis en place dès le début de la saison 2025-2026 avec une sensibilisation sur l'arbitrage féminin (possibilité d'évolution, âge.....) en lien avec la CDA et une invitation à tous les clubs sur une réflexion globale de football féminin en Haute Saône.

Une réflexion sera menée également sur la pertinence de maintenir le football à 8 dans les catégories U15 et U18.

Bravo aux clubs labellisés école de foot féminine cette saison et à nos arbitres féminines.

Un vœu pour la saison prochaine : qu'un de nos clubs Haut-Saônois postule pour accueillir les finales féminines (après 2 années consécutives dans le district Doubs Territoire Belfort) !

La commission féminine se tient à la disposition des clubs pour venir vous rencontrer dans vos clubs.

Le Président de la commission Féminines

Bertrand NORMAND



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2024/2025

COMMISSION PARTENARIATS EXTERIEURS/SPONSORING ET FAIR PLAY

Je tiens à remercier tous les membres de ma commission pour le travail accompli cette saison 2024/2025.

Toute la saison, la commission a essayé de faire le nécessaire pour récompenser le plus de clubs grâce aux sponsors que nous remercions de nous avoir fait confiance.

Cette saison, il est à souligner que toutes les manifestations sportives ont été récompensées par des dotations de maillots (finales festival U11, coupe U13, coupes U15 – U18 et seniors), des collations (Journée Nationale des Débutants).

Il est dommageable que deux clubs ne se soient pas présentés pour la finale festival U11G du jeudi 8 mai 2025, journée où chaque équipe était dotée d'un jeu de maillots.

Nous espérons pouvoir encore la saison prochaine récompenser toutes les manifestations même s'il est de plus en plus difficile de trouver des sponsors.

Les opérations du « challenge du bénévole » et « clubs où il fait bon aller jouer » ont été reconduites, certains clubs ne répondant pas, se privent d'être primés.

Un travail sera réalisé au niveau des journées Fair Play.

La saison étant terminée, je souhaite à toutes les dirigeantes, dirigeants, aux personnels du district, à toutes les commissions du district, repos et de très bonnes vacances, pour se ressourcer pour la prochaine saison 2025 /2026.

Le Président de la commission Partenariat extérieurs/Sponsoring et Fair Play
Bruno MASSON